

Tous les corps de métiers trouveront dans cette circulaire de quoi édifier leur religion : pour les « louagers » il y a les voitures de la suite, il ne devait pas y en avoir d'après le communiqué de la mairie; les menuisiers-charpentiers verront qu'on entend bien faire un jour la livraison des cercueils; les tapisseries sauront dorénavant de quelle façon on doit établir une facture pour les décors funéraires; tout y figure, depuis les cierges jusqu'aux tréteaux pour déposer la bière; les horticulteurs ne s'étonneront pas qu'on ait ajouté à cette énumération si complète les fleurs naturelles; même observation pour les marchands de couronnes artificielles.

C'est une indignité de la part du Maire d'avoir consenti à une semblable chose et pour tout esprit clairvoyant, une décision aussi légèrement prise, donne lieu à toutes sortes de conjectures. Il faut que M. Dron prenne les Tourquennois pour des niais ou des idiots.

Encore un mot. Dans le plaidoyer sorti du cabinet du Maire, nos lecteurs ont pu voir que l'administration municipale avait poussé la bienveillance (quelle blague!) jusqu'à exiger du concessionnaire de reprendre les corbillards des loueurs de voitures tourquennoises, après expertise. La petite comédie qui suit a été jouée mercredi.

Le représentant de la société s'est présenté chez un de ces commerçants et a demandé à examiner les corbillards dont il était propriétaire. Savez-vous quelle a été sa réponse? je vous la donne entre mille.

Elle a été tout bonnement celle-ci: « Qu'est-ce que vous avez pensé de faire aussi grandement les choses? Nous n'avons pas de semblables corbillards à Paris! Je ne puis utiliser les vôtres, ils sont trop beaux!!! Je vous offre la moitié du prix qu'il a coûté. » Hein! Quelle superbe expertise.

Concluez maintenant, mes amis les Tourquennois et voyez ce qui vous reste à faire. Vous êtes tous roulés, je le répète; tout le monde, par exemple, n'en dit peut-être pas autant. On vous croit godiches et badauds au point d'approuver un tel marché, car à Tourcoing il suffit que M. Dron hasarde un vœu ou un soupir du côté que vous l'entendez, pour qu'un tas de flagorneurs aient l'impudence de dire que l'air est d'emblée embaumé d'essence de roses?

Etes-vous de mon avis cette fois? Avouez-vous enfin que cet homme est le mauvais génie de votre ville et qu'il n'a qu'un seul souci, celui de tout faire à sa guise? Il est vrai que pour accomplir une telle besogne, il a pris pour premier adjoint et par conséquent comme remplaçant immédiat à la Mairie, le plus réussi des Gugguses, l'homme qui personnifie la suffisance et la nullité réunies, celui en un mot qui n'a de remarquable que sa graisse et qui paraît identifier le légendaire personnage dit Boileau a dit:

Son menton sur son sein descend à triple étage

Tout ce que son confesseur M. Dron lui conseillera, je me trompe, lui ordonnera, il le fera et c'est ce qui explique qu'en cette occurrence M. Lecomte a pris fait et cause pour le nouveau service des pompes funéraires. Demain il changera complètement d'avis, si M. Dron en change également. Quel malheur tout de même, de voir de pareilles hantres à la tête d'une municipalité! Absolument! Absolument! comme dirait le grotesque premier adjoint.

Petit commerce de Tourcoing, c'est à toi, c'est à ton honnêteté qu'il est fait appel en ce moment. On sait se mettre à plat ventre devant toi lorsque pour rester aux honneurs on vient mendier tes suffrages! Mais quand il s'agit de te rendre service, vogue la galère, c'est à des étrangers qu'on a recours. Venge-toi, petit commerce, il en est temps encore. Et vous, commerçants patentés qu'on bafoue et qu'on leurre, protestez avec indignation, organisez-vous, serrez-vous les coudes, défendez votre pain et vous remporterez une éclatante victoire.

Si vous êtes hommes énergiques, vous aurez gain de cause et vous parviendrez par vos réclamations successives et vos protestations de tous les instants à forcer M. Dron à abandonner un système qui est peut-être très commode pour lui, mais qui sera pour vous la source de pertes considérables, si vous n'y prenez garde.

L'injustice est trop flagrante et ne saurait subsister plus longtemps; montrez qu'il ne suffit pas d'être de Marcoing pour faire la loi aux Tourquennois et que ce n'est pas une raison parce que M. Dron gagne 9000 francs comme député et qu'il s'octroie 3500 francs comme maire, qu'il lui soit loisible et ce pour faire plaisir à une société parisienne, de traiter le commerce local par dessous la jambe et de vous rendre les affaires, déjà si dures, plus difficiles encore.

Du nerf, Tourquennois, n'ayez pas peur, M. Dron n'est si arrogant et si audacieux que parce qu'il constate chaque jour qu'on le craint. Cet homme est à Tourcoing le pivot de la politique; faites-le disparaître et du jour au lendemain tout sera changé dans notre bonne ville et tout le monde respirera au soleil de l'indépendance et de la liberté.

De mieux en mieux! Voilà maintenant que

M. Orélio vient d'appliquer sur la joue de M. Dron le plus formidable soufflet que jamais homme ait reçu. Oui, quelque extraordinaire que puisse paraître cette nouvelle, le citoyen Orélio, conseiller municipal, dans une lettre rendue publique, reproche à la municipalité la légèreté apportée par elle dans la question des pompes funéraires.

Quel pétard, tudeuil! Mais rien n'est édifiant comme la lecture de la prose de M. Orélio; délectez-moi ça:

« Au sujet des pompes funéraires. — La question des pompes funéraires agite, de plus en plus, tout le commerce local. Tout le monde se rend compte de la légèreté avec laquelle l'administration municipale (mairie et adjoints) a traité pour ce service. Comme membre de l'ex-Commission des Pompes funéraires, je suis constamment et vivement critiqué dans cette affaire, alors que je n'y suis pour rien. Je n'entends pas endosser la responsabilité d'un acte que je désapprouve. A la seule réunion qui ait eu lieu, de cette Commission, on ne s'est préoccupé que de l'étude des règlements existants dans les villes où ce service fonctionne et des prix déterminés pour chaque classe, pour permettre l'établissement d'un règlement et d'un tarif municipal à soumettre à l'approbation des fabriques d'églises. La chose devait donc revenir devant la Commission des Pompes funéraires, qui aurait eu alors à statuer sur le mode qui lui aurait semblé le meilleur pour assurer ce service.

« A la séance publique du Conseil municipal, à laquelle je me suis excusé par écrit, étant malade, l'administration reçut mandat du Conseil de traiter de gré à gré ou par adjudication. J'ai, depuis, bien regretté de ne pas m'être trouvé là ce jour, car j'aurais demandé qu'elle ne le fit qu'après avoir pris l'avis, et d'accord avec la Commission compétente. Est-ce par l'ancienne ou la nouvelle administration que le marché a été conclu? Impossible de le savoir.

« Quels sont les termes du contrat? A l'Hôtel-de-Ville où j'en ai demandé communication, lundi, on m'a répondu qu'il était parti au ministère. Comment! à qui fera-t-on croire qu'il n'existe même pas une copie d'une pareille pièce! La vérité, c'est qu'on craint de la produire; car je crois fort, par les très mauvaises raisons données par l'administration, qu'aucune des garanties qu'elle prétend avoir prises, pour défendre les petits commerçants, ne soit stipulée sur le traité. L'avenir me donnera raison. Alors qu'à Tourcoing on est opposé aux monopoles, qu'on y a créé une usine à gaz, qu'on n'a pas voulu prendre d'engagement près de la Compagnie des Tramways, qu'on a payé la ligne du Pont-de-Neuville, pour ne pas proroger la concession, on installe, au détriment de tous les commerçants, un monopole de pompes funéraires.

« Lille et Roubaix ont-ils des monopoles pour ce service?

« Le Comité de l'« Union Commerciale », dans sa dernière séance, a vivement critiqué le sans-gêne avec lequel l'administration a traité les commerçants de la ville, je crois même qu'on lui a voté un petit blâme. Les membres présents à la réunion de lundi, de la « Solidarité Républicaine » (deuxième section, Malense), ont, eux aussi, voté un blâme à l'administration, à l'unanimité moins une voix.

« Je crois que ces quelques explications convaincront ceux qui m'ont incriminé dans cette affaire que j'y suis resté complètement étranger et que je regrette autant qu'eux ce que je n'étais pas à même de supposer ni n'empêcher.

« François ORÉLIO fils, conseiller municipal, membre de l'ex-Commission des Pompes funéraires. »

Eh bien qu'on en dites-vous? Est-ce assez clair? Elle est envoyée celle-là! C'est du propre. Faut-il tout de même que la cause de Dron soit mauvaise pour qu'un de ses fidèles lieutenants lui assène sur le crâne un pareil coup de massue!

Tout est à méditer dans le cri du cœur que pousse M. Orélio! Mais gare, il va recevoir un abattage de Paris — résidence habituelle du maire de Tourcoing — qui ne sera pas piqué des vers! Oser critiquer la majesté suprême qui se ballade dans les rues de la capitale, tandis que les commerçants de Tourcoing sont aux prises avec les pires difficultés! Pensez donc! Il est à craindre que M. Orélio ne soit exécuté par la majorité du Conseil municipal pour avoir pensé tout haut. Ce que ça va être tordant!!!

Petit Courrier de Tourcoing, c'est à toi et à toi seul que revient le mérite de cette débandade municipale. Tu as attaché le grelot; sans toi la municipalité ne faisait pas paraître ce plaidoyer filandreux pour s'excuser et se défendre. On peut te remercier d'avoir mené une aussi énergique campagne en faveur du droit méconnu et violé des petits commerçants et, avec ton concours, nos concitoyens arriveront sûrement à obtenir satisfaction car tu ne lâcheras prise que le jour où ce marché de gré à gré aura été annulé et que cette question aura été... enterrée à son tour, peut-être pas par les Pompes funéraires de Paris.

C'est égal, le bouquet du feu d'artifice que vient de tirer M. Orélio, sort de l'ordinaire. M. Dron blâmé par l'Union Commerciale!

M. Dron blâmé par une section de la Solidarité Républicaine qui est sa chose, son fief, sa Chapelle! Attrape Champagne, voilà du lard! J'aurais voulu voir le nez de M. Dron, à la lecture du factum sorti de la plume de M. Orélio. Il me semble que s'il s'était trouvé là, l'inimitable Bruant se serait écrié avec plus de conviction encore que dans son cabaret des Quat'Zarts:

Oh! la, la, c'te gueul' c'te binette  
Oh! la, la, c'te gueul' qu'il a!

M. Orélio n'y va pas de main morte dans sa petite harangue: il comprend les adjoints dans ces doléances et ses accusations. Je n'irai pas jusqu'à affirmer que les adjoints à part le laquais bedonnant qui fait fonctions de maire, n'ont pas eu connaissance des pourparlers que M. Dron a engagés à Paris avec les pompes funéraires; en tous cas, ils sont tellement domestiqués qu'ils n'auraient même pas osé élever la voix pour protester.

L'administration municipale tourquennoise n'existe pas; elle est là pour la forme: M. Dron est à la fois maire et quatre fois adjoint. Quand je dis administration tourquennoise, je m'entends, car il n'y a de vraiment tourquennois dans son sein, qu'un seul membre, M. Victor Flament, né dans cette ville le 7 Aout 1859.

Les autres loustics qui dirigent notre cité sont de bons et authentiques tourquennois comme vous allez en juger.

M. Gustave Dron est né à MARCOING le 21 Octobre 1856; M. Emile Lecomte est né à MOUVAUX le 4 Septembre 1853 (voir dans cette commune l'estaminet du Petit Jésus); M. Léon Salembien est né à ETRÉUNGT, arrondissement d'Avesnes le 5 Avril 1849 et M. Maurice Cordier, est né le 30 Avril 1859 à LAON (Aisne).

Voilà les étrangers qui gouvernent les tourquennois et c'est pour récompenser les habitants de Tourcoing de leur avoir donné l'hospitalité et de les avoir enrichis même, qu'ils paralysent le commerce local en autorisant — voilà pour le maire, — et en favorisant — ceci est pour les adjoints, — une combinaison commerciale qui provoque l'indignation des conseillers municipaux eux-mêmes.

Décidément, oui, ça se décolle, ça craque et maintenant il faudra bien que la lumière se fasse et surtout qu'elle brille au grand jour.

Qui eût dit, il y a quelques semaines, que M. Orélio aurait eu l'honneur de voir sa prose reproduite dans le Courrier de Tourcoing? Tout arrive, vous voyez bien. Nous devons cette semaine précisément nous occuper spécialement de M. Orélio et narrer certaine aventure dont il a été le héros sur une des places de Tourcoing; nous estimons qu'aujourd'hui il serait de mauvais ton de tirer à blanc sur ce collaborateur occasionnel; nos lecteurs ne perdront, du reste, rien pour attendre et nous leur servirons, samedi prochain, cette inénarrable histoire.

En attendant, que tous les commerçants tourquennois se groupent, qu'ils organisent des réunions de protestation, que M. Orélio prenne même la tête du mouvement, il est maintenant tout désigné pour cela et de par la force même des choses, le commerce de Tourcoing restera entre les mains des Tourquennois.

A l'œuvre, il n'y a pas une minute à perdre! Exigez qu'on vous montre et DE SUITE le cahier des charges du service des pompes funéraires. Des raisons majeures le commandent.

M. Dron a été élevé ici sur un piédestal par un tas de gogos et de badauds qui ne voient que par lui. Tourquennois, ruez-vous en masse sur le socle; vous en ferez chavirer la statue et des milliers de poitrines crieront alors: Bon débarras!

M. Husson, directeur du service des Pompes funéraires, piqué au vif par la lettre de M. Orélio, envoie samedi matin ses doléances à l'Avenir! Naturellement! Il avoue que lorsque la famille du défunt lui en fera la demande, il servira d'intermédiaire entre elle et les fournisseurs (cercueil, couronnes, lettres de faire part.)

Jamais, dit-il, la société des pompes funéraires n'aura de dépôt de couronnes, jamais elle n'aura d'imprimerie à Tourcoing ni pour Tourcoing.

Mais c'est un aveu implicite cela, c'est la condamnation même des paroles de M. Dron et notre journal a-t-il jamais prêté autre chose? C'est petit à petit que l'oiseau fait son nid; il est certain que la plupart des familles recevant la visite du représentant des pompes funéraires, au moment d'un deuil, afin de simplifier des démarches toujours pénibles et difficiles en de pareils moments, ne repousseront pas les offres que leur seront faites et il y aura comme ça une catégorie de fournisseurs attribués qui seront privilégiés au détriment des autres.

Voilà pourquoi les commerçants tourquennois réunis en grand nombre Vendredi soir au Café Liétard (la salle était archi bondée)

ont bien fait de décider que des listes de protestation seraient mises en circulation dans toute la ville. Le mécontentement est général; les protestations signées le seront aussi.

M. Augustin Vaucamps nous communique, avec prière de la publier, la lettre suivante qu'il a adressée à la date du 14 Juin à M. le Ministre de l'Intérieur et des cultes:

Monsieur le Ministre de l'Intérieur à Paris,

Je prends la liberté de porter à votre connaissance, les faits suivants:

Le 11 Juin 1900, a été inauguré à Tourcoing, le service municipal des pompes funéraires, par une compagnie qui s'intitule: Pompes Funéraires générales.

En prévision de cette installation, et afin d'être prêt à toutes éventualités, j'avais joint à mon matériel de voitures, deux jolis corbillards dont je me suis à peine servi. La population de Tourcoing a remarqué le soin avec lequel ils étaient décorés et la fraîcheur des garnitures. Aucune ville ne possède un service de voitures de louage comme Tourcoing, les cinquante loueurs qui exercent ce métier à Tourcoing et cela est remarqué par tous les voyageurs qui fréquentent notre ville, ont des voitures élégantes, d'une propreté qu'on ne rencontre pas ailleurs et j'avais tenu essentiellement qu'il en fut de même pour les corbillards; mon fils en possède deux également, ils ne sont pas moins beaux que les miens.

Dans ces conditions, j'attendais avec impatience la mise en adjudication de ce service, lorsque le bruit se répandit en ville, que l'administration municipale avait traité de gré à gré avec une compagnie étrangère, parce que les loueurs de la ville n'offraient pas suffisamment de garanties.

Je me suis alors adressé à Monsieur le Maire de Tourcoing et à deux reprises pour lui démontrer que j'étais en position d'entreprendre ce service et de l'exécuter à la satisfaction générale et qu'en fait de garantie je pouvais lui donner tout ce qu'il lui aurait pu d'exiger; que je possédais dans mes deux maisons de Tourcoing et de Roubaix, un matériel valant plus de cinquante mille fr., et que comme garantie, je pouvais encore déposer dix ou vingt mille francs si on me les demandait.

N'ayant reçu aucune réponse, je me suis ainsi qu'une partie de mes confrères, adressé à M. le Préfet du Nord, pour le prier de donner des ordres au Maire de Tourcoing de mettre en adjudication au plus tôt le service des pompes funéraires; nous demandions à M. le Préfet de faire respecter la loi, nous ne demandions aucune faveur, mais simplement l'égalité pour tous. M. le Préfet suivit le système de M. le Maire de Tourcoing, il ne nous fit aucune réponse.

Il ne me reste plus qu'une ressource, c'est de m'adresser à vous, M. le Ministre de l'Intérieur, sinon avec la certitude, du moins avec l'espoir que vous rappellerez vos subordonnés au respect des lois. Quelles garanties nous restera-t-il, si les fonctionnaires peuvent à leur gré, supprimer la loi qui les gêne et y substituer un règlement conforme à leurs caprices.

J'ai dépensé vingt mille francs pour mes corbillards, mon fils a dépensé une somme à peu près égale pour les siens, nous avons fait tous les deux cette dépense afin d'être prêts aussitôt l'entreprise faite. Nous avons à peine fait quelques enterrements, qu'on nous en interdit l'usage. Combien en retrouverons-nous? Peut-être la moitié de leur valeur, peut-être le tiers.

S'il plaisait à M. le Maire, de créer un monopole pour les voitures de place, (pourquoi ne le ferait-il pas, si on approuve celui qu'il vient d'accorder pour les pompes funéraires), ce serait la ruine complète de tous les loueurs de la ville; mais pour M. le Maire, cela n'entre pas en ligne de compte, car avant de traiter pour les corbillards, s'il avait eu le moindre souci de ses administrés, il aurait prévenu les intéressés, quand le cahier des charges était déposé afin de leur permettre d'en prendre connaissance et de faire leurs propositions.

Je viens donc M. le Ministre, vous demander l'annulation de la convention entachée d'irrégularité, qui a été faite entre l'administration municipale de Tourcoing et la Compagnie Générale des pompes funéraires.

Comptant sur votre justice et votre équité, je vous prie d'agréer M. le Ministre, mes salutations respectueuses.

Augustin VAUCAMPS, père.

Tourcoing, 11 Juin 1900.

Cette lettre sera retournée à M. Dron pour prendre son avis; ce sera Cartouche consultant Mandrin et, comme nous le disons plus haut, cette requête n'aboutira pas. C'est au public à se lever pour protester en masse: telle est la seule façon d'aboutir.

**A MESSIEURS LES INDUSTRIELS.** — Plusieurs demandes d'emplois tels que: employés, magasiniers, coursiers, garçons de magasin, trieurs, garotteurs, hommes de peine, sont faites dans nos bureaux par nos adhérents.

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique prie Messieurs les Industriels qui auraient des emplois vacants dans leurs usines de vouloir bien s'adresser au siège de l'Union Sociale et Patriotique, 43, rue du Tilleul, ou toutes les demandes et offres d'emplois formulées par les adhérents seront reçues gratuitement.

**UNE FÊTE TOURQUENNOISE.** — Lundi, la population tourquennoise tout entière s'est associée au tribut d'hommages rendus à un enfant de Tourcoing venant de recevoir de Rome les insignes de la prélature. Il s'agissait en outre de célébrer le cinquantenaire du sacerdoce de Mgr Leblanc, le vénéral supérieur du Collège et pour faire dignement les choses, chacun y est allé de sa participation personnelle.